

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François

Municipalité du Canton de Cleveland

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté,
lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021,
le RÈGLEMENT NUMÉRO 578 intitulé :**

**DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RÉPARATIONS,
DE CONSTRUCTIONS, D'AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS ET
DE BÂTIMENTS, TELS QUE : LES TRANSPORTS, L'HYGIÈNE
DU MILIEU ET LES LOISIRS. L'ENTRETIEN ET LA
RÉPARATION DE LA MACHINERIE ET DES VÉHICULES
NÉCESSAIRES À L'ENTRETIEN DES CHEMINS ET RUES -
ANNÉE FINANCIÈRE 2021**

Toute personne intéressée, peut consulter le dit règlement en se présentant au secrétariat de l'Hôtel de ville, au 292 Chemin de la Rivière, durant les heures normales de bureau.

Donné à Canton de Cleveland, le 7 avril 2021

Camille Auble
Directeur général